

PROJET DE RÉORGANISATION DES PDC

DE ST MARTORY, AURIGNAC, CAZÈRES, LE FOUSSERET.

UN PROJET DÉVASTATEUR DE RÉORGANISATIONS SUR LES 4 SITES A VU LE JOUR AVEC LA NOUVELLE D'ANNÉE 2021.

En début de dialogue social, la productivité sur l'ensemble du projet était de :

- 5.97 POSITIONS de travail (pour pas dire 6).

A cela faut rajouter les reprises de positions de remplacement de cycles suite à la bascule de l'organisation *COVID-19* du 28 septembre 2020 (samedi en secteurs depuis).

Pour rappel, le directeur d'établissement n'a présenté aucun dossier en Comité Technique, alors que les volants de remplacement (MRP) ont évolué sur chaque site de la Plaque.

SUD-PTT31 l'avait signalé au Directeur Opérationnel du territoire, et bien entendu Silence Radio sur le sujet !!

La communication de La Poste sur les sites est plus que déplorable, certains propos (ceux de nos représentants syndicaux) ont été déformés et même devenus mensongés. Notre organisation syndicale ne peut l'accepter. Nous tenons à rétablir la vérité. Dans un premier temps nous avons :

- réaffirmé notre position sur la **NON** fermeture des sites d'Aurignac et Le Fousseret

- réaffirmé notre position sur le **NON** transfert de l'activité du site de Cazères sur le site St Martory

Dans un deuxième temps, **si et uniquement si** La Poste faisait passer ce projet en force, notre organisation syndicale demande :

- la mise en place de 3 responsables d'équipes (2 sur la PDC de St Martory, et 1 sur la PDC de Cazères).

- l'application du Brh « un avenir pour chaque postier » avec les fourchettes hautes pour les mobilités géographiques, mais aussi fonctionnelles.

- un accompagnement financier pour les agents qui perdraient leurs tournées. Ainsi qu'un accompagnement financier pour l'apprentissage du nouveau tri général.

Lors de la dernière plénière intermédiaire, l'ensemble des organisations syndicales ont déploré le manque de documents. Des annonces sont faites sur les sites, le projet a beaucoup évolué avec l'intégration de nouvelles charges de travail (reprise d'IP, portage de repas).

Par conséquent, SUD-PTT31 à demander **le gel** de la réorganisation, en attendant l'intégration de l'ensemble des nouvelles charges de travail.

Février 2021

**UN PRÉAVIS DE GRÈVE A ÉTÉ DÉPOSÉ POUR LE SAMEDI 20 FÉVRIER. IL COUVRE
L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DES BUREAUX CONCERNÉS.
POUR LES AUTRES, IL Y A TOUJOURS LE PRÉAVIS DE SUDPTT31 POUR LES SAMEDIS.**